



Syndicat de l'UPA de Québec, Jacques-Cartier
334, 4e Rang ouest, Saint-Augustin, G3A 1W8
Téléphone : 878-3281

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DATE : 28 octobre 2025

HEURE : 20 h

LIEU : Bureau de la Fédération régionale de l'UPA, 5185, rue Rideau, Québec

PRÉSENCES : 17 personnes

Gilles Dion, Roseline Drolet, Jennifer Paquet, Denis Bédard, Jean-Pierre Amyot, Stéphan Villeneuve, Odette Lacombe, Gabriel Lalancette, Jean Guilbault, Pierre Forbes, Serge Lacroix, Lise Labbé, Denis Robitaille, Luce Bélanger.

INVITÉS : Hugo Berthiaume, conseiller en vie démocratique, Fédération régionale

Manon Vial, directrice du Service de la vie démocratique

Patrick Martineau, aménagiste, Fédération régionale

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue ;
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. a) Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 30 octobre 2024 ;
b) Suites au procès-verbal ;
5. Présentation de Mme Marie-Eve Leblanc, Chargée de projet en transfert d'entreprise agricole ;
6. Présentation des représentantes de la Ville de Québec pour le dossier des milieux humides ;
7. Présentation et adoption du rapport d'activités du Syndicat et du rapport des spécialités ;
8. Présentation et adoption du rapport financier de l'année ;

9. Nomination d'un comptable externe ;
10. Élection des membres du conseil d'administration ;
11. Sujets de l'assemblée :
12. Mot du président de la Fédération régionale, M. Yves Laurencelle ;

PROCÈS-VERBAL

1. MOT DE BIENVENUE

Le président Gilles Dion ouvre l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres et aux invités.

Il invite chaque personne participante à se présenter.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par Luce Bélanger, appuyé par Denis Bédard et résolu à l'unanimité que l'avis de convocation soit adopté tel que reçu.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jennifer Paquet, appuyé par Jean-Pierre Amyot et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour présenté.

4. A) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 30 OCTOBRE 2024

Il est proposé par Pierre Forbes, appuyé par Denis Bédard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 30 octobre 2024.

B) SUITES AU PROCÈS-VERBAL

Dans le dossier des compteurs d'eau, le président indique que les mêmes démarches ont lieu ailleurs pour se conformer aux règlements du ministère. Certaines municipalités ont aidé financièrement les producteurs mais la Ville de Québec affirme qu'elle applique le règlement de la bonne manière. Gilles Dion a demandé une rencontre avec la ministre des Affaires municipales pour discuter de l'incohérence du règlement obligeant les maisons des producteurs à installer un compteur d'eau, alors que les autres résidents n'ont pas besoin d'en installer.

5. PRÉSENTATION DE MARIE-ÈVE LEBLANC, CHARGÉE DE PROJET EN TRANSFERT D'ENTREPRISE AGRICOLE

Mme Marie-Ève Leblanc, nouvelle chargée de projet en transfert de ferme, explique son rôle et invite les producteurs à faire connaître ses services. Le financement de son poste est assuré par l'Entente sectorielle de la CMQ.

6. PRÉSENTATION DE REPRÉSENTANTES DE LA VILLE DE QUÉBEC SUR LE DOSSIER DES MILIEUX HUMIDES

Mme Julie Deslandes et Mme Noomée Mann, conseillères en environnement à la Ville de Québec expliquent des éléments du dossier des milieux humides. La loi 132 a été adoptée en 2017. Depuis, le Plan régional des milieux humides et hydriques a été adopté en février 2025 par l'Agglomération de Québec, et contient 40 actions. La teneur du règlement RAVQ1799 a fait l'objet d'une lettre envoyée récemment à tous les propriétaires concernés par des milieux humides répertoriés. L'objectif est de protéger les milieux humides qui sont restés à l'état naturel. Les représentantes veulent rassurer les producteurs et mentionnent qu'ils n'ont pas d'actions à poser présentement à ce sujet. Elles terminent en indiquant que le site de la Ville renferme une carte interactive et une fiche d'informations pour les citoyens.

7. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SYNDICAT ET DU RAPPORT DES SPÉCIALITÉS

Le président indique que le rapport d'activités du Syndicat a été déposé sur le site Web de la Fédération. Hugo Berthiaume le résume.

Suit une brève présentation des secteurs suivants :

- Poulet et dindon par Jennifer Paquet ;
- Horticulture ornementale par Denis Bédard ;
- Fraises par Roseline Drolet ;
- Lait par Denis Bédard ;
- Pisciculture par Stéphan Villeneuve
- Fermes de proximité par Pierre Forbes
- Acériculture par Jean-Pierre Amyot.

Il est proposé par Denis Bédard, appuyé par Serge Lacroix et résolu à l'unanimité que le rapport d'activités du Syndicat soit adopté.

8. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE

La trésorière Roseline Drolet présente le rapport financier.

Il est proposé par Jennifer Paquet, appuyé par Stéphan Villeneuve et résolu à l'unanimité que le rapport financier du Syndicat pour l'année 2024-2025 soit adopté.

9. NOMINATION D'UN COMPTABLE EXTERNE

Il est proposé par Denis Bédard, appuyé par Denis Robitaille et résolu à l'unanimité qu'un comptable du SCFConseils de la Capitale nationale – Côte-Nord soit nommé pour l'examen des livres du Syndicat.

10. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est proposé par Jennifer Paquet, appuyé par Luce Bélanger et résolu à l'unanimité que Manon Vial soit présidente d'élection, que Hugo Berthiaume soit secrétaire d'élection.

La présidente d'élection mentionne que, 5 jours avant l'assemblée générale, aucune candidature n'a été reçue pour la présidence ni aucune pour la vice-présidence. L'assemblée générale procédera donc à leur élection. Elle déclare les élections ouvertes. Dans le cas où deux candidatures sont reçues pour le même poste, l'acceptation débute par la dernière candidature reçue.

Poste	Proposeur	Candidat.e	Acceptation
Présidence : une candidature	Jean-Pierre Amyot	Gilles Dion	oui
Vice-présidence : une candidature	Denis Robitaille	Denis Bédard	oui
Autre production animale : une candidature	Denis Bédard	Martin Auclair	oui
Agricultrice : une candidature	Jennifer Paquet	Luce Bélanger	oui
Agglomération de Québec : une candidature	Luce Bélanger	Roseline Drolet	oui

Il est proposé par Jean-Pierre Amyot, appuyé par Jennifer Paquet et résolu à l'unanimité de clôturer les élections.

11. SUJETS DE L'ASSEMBLÉE

- Kiosque au Salon de la Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation organisé par les étudiants de l'Université Laval (SAAC) :
Jean-Pierre Amyot mentionne que ce Salon qui se tient à Expo-Cité à chaque année en janvier attire des milliers de visiteurs. Pour avoir animé plus d'une fois le kiosque de l'UPA que la Confédération organise à cette occasion, il considère que le matériel utilisé et l'allure du kiosque auraient besoin d'être améliorés. Il en a déjà d'ailleurs fait part à la Confédération. Une discussion suit et plusieurs pensent que la présence de l'UPA à ce Salon est importante. Le CA pourrait évaluer une éventuelle participation du Syndicat.

- Activité sociale du 13 septembre 2025 :
Le président revient sur cette activité à laquelle les administrateurs ont généreusement collaboré pour l'organisation. Beaucoup d'énergie a été déployée pour une participation qui fut décevante !
- VDAAA de Québec :
Ce plan se termine en 2025. Jean-Pierre Amyot demande si des résultats ont été observés en fonction des objectifs énoncés dans le plan.
- Photos :
Hugo Berthiaume demande aux producteurs qui le veulent de lui fournir des photos pour illustrer le rapport annuel à l'avenir.

12. MOT DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE

Yves Laurencelle devait participer à l'assemblée générale à distance mais le système Zoom n'a pas réussi à fonctionner.

13. CLÔTURE

Des prix de présence, non attribués lors de l'activité sociale, sont tirés :

- Deux paniers de produits d'érable : Odette Lacombe et Gabriel Lalancette.
- Deux bons de 100 \$ de Kanatrac : Jean-Pierre Amyot et Denis Robitaille.

Il est proposé par Denis Bédard, appuyé par Denis Robitaille et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 23 h 20.

Gilles Dion
Président

Roseline Drolet
Secrétaire

Un léger goûter est servi après l'assemblée.